

Compte rendu réunion Comité de quartier 3

samedi 1^{er} avril au Pass'âge

Présents :

Equipe d'animation : Habitants : Maggie Liette, Cyrielle Rodriguez, Guy Coursier et élus : Christophe Joniaux, Marie Diallo

Habitants présents : 22 habitants

I Rappel – présentation du principe de comité de quartiers

Lancement le 6 avril 2022

Cadre des échanges : s'écouter / ne pas juger / échanges respectueux

Objet des comités de quartiers

- Lieu d'information et d'échange
- Favoriser le lien social
- Fluidifier la communication élus / habitants
- Instance d'interpellation, d'initiative et de concertation

Rappel de l'existence d'une charte accessible ici :

<https://www.saint-loubes.fr/ma-ville/implication-citoyenne/comites-de-quartiers/>

Présentation de la composition des Comités de Quartier :

- Habitants et professionnels résidant dans le quartier
- Equipe d'animation : 4 élus + 4 agents
- Agent qui peut intervenir si besoin

II Panneau d'affichage dans les quartiers

Présentation de la carte avec les propositions d'emplacements des panneaux

Recueil des retours d'habitants

Ajouter :

- espace de jeux dans le secteur rue Lamartine

- croisement rue du moulin de conilh / Pasteur
- privilégier les lieux où se situent les bornes d'apport volontaire
- bien définir les panneaux d'affichage plutôt orientés véhicules et ceux orientés piétons.

III Propositions d'action

> Questionnement sur les sujets de circulation routière et de sécurité routière.

Information par les animateurs qu'une réunion publique est en cours de préparation sur ces sujets. L'engagement est pris de relayer au groupe du CQ3 la date et le lieu de cette réunion publique via les adresses mail faisant partie de la liste de diffusion CQ3.

Sujets relevés :

Rue du Moulin de Conilh : circulation poids lourds, absence de trottoirs ;

Limitation de vitesse => quelles actions prévues ?

Rue de Comet => limitation à 50 au lieu de 30 précédemment (les panneaux ont été changés récemment)

Question sur le radar : comment est-il utilisé ? Quels retours ? Quand l'utilisation du radar mobile par les policiers municipaux sera réalisé ?

Suggestion de faire venir un responsable du département à la réunion publique

Bravo pour la réalisation sur les nouveaux aménagements routiers et déplacements doux du chemin du Gary.

> Recueil de propositions d'actions à mener dans le quartier

- Proposer un repas de quartier en juin => déterminer 3 zones et tourner : 1 lieu/an
- Une personne cherche un endroit pour promener son chien => organisation de promenades collectives
- Cas du chemin de Gary et Avenue Henri Bertrand=> beaucoup de platanes et donc de feuilles mortes à l'automne : serait-il envisageable d'installer des zones de composts collectifs pour ces gros volumes de feuilles ?

=> Prochaines actions :

- organisation d'un repas sur la période mai/juin => constitution d'un groupe de travail sur le sujet (Stéphane BERROUET, Jean Louis FATTA, Philippe BOUDET)

- voir si des personnes sont intéressées pour des balades canines (avec ou sans chien) (Virgine ARNOLD, Cyrielle RODRIGUEZ)

- [Marie] => voir avec les services techniques si possible de mettre une benne à disposition pour les feuilles.

IV Recrutement de nouveaux animateurs

Trois habitants souhaitent participer à l'animation du comité de quartier :

- Stéphane Berrouet – Avenue Henri Bertrand
- Jean-Louis Fatta – rue Edmond Foucré
- Philippe Boudet – clos du Vallon

V Annexes

Message adressés aux animateurs avant la réunion et qui seront transmis au service municipaux.

>>> Mail du 31/03

*1°) la rue des Gémeaux connaît une circulation en forte hausse.
Or, certaines voitures et motos roulent à une vitesse excessive malgré un virage sans visibilité à l'approche du chemin des Anglais.
Même si la rue est large, c'est dangereux pour les nombreux piétons et vélos.
Il y a 2 stops dans cette rue, mais que dans 1 seul sens.
De plus, ils sont peu visibles et jamais respectés.
J'ai déjà alerté la mairie afin de trouver une solution visant à faire diminuer la vitesse, mais je n'ai eu aucune réponse.*

*2°) Parmi les piétons utilisant cette rue, il y a des promeneurs de chiens, et donc, inévitablement des déjections canines.
Certains propriétaires de chiens sont munis de poches et ramassent les déjections.
Ce n'est pas le cas de tous, y compris quand la déjection est oubliée devant la porte d'entrée.
N'y aurait-il pas une action préventive à mener par la police municipale ?
Ne serait-il pas possible que les agents, lorsqu'ils sont en patrouille, demandent aux propriétaires des chiens s'ils sont munis de poches destinées à ramasser les déjections ?
Sur ce sujet aussi, la mairie a été saisie mais n'a pas répondu.*

>>> Mail du 27/03

*Je profite de votre préparation de la réunion de quartiers, prévue le 1 Avril, pour apporter quelques remarques sur la dégradation du chemin de la Cavernière.
1/ Cet axe, sur lequel débouche une voie douce, est de plus en plus emprunté.
Soit; mais la circulation des plus de 10 tonnes y est interdite car la pérennité de certains ouvrages peut être impactée par des passages récurrents de poids lourds (pont SNCF, passage sur un cours d'eau).
Les abords instables, les fossés inexistantes et l'état de la chaussée rendent cet axe dangereux.*

Il n'est pas rare d'être obligé de reculer dans un chemin privé ou un dégagement pour laisser passer les dits poids lourds.

2/ Zone artisanale.

Les abords et la zone elle même sont dans un état déplorable.

A quelques encablures de notre bel espace de Cavernes, la ZA est une verrue.

Est elle zone privée ? si c'est le cas la Municipalité ne peut elle pas intervenir auprès du propriétaire ?

je vous remercie d'être le/les porte parole de notre quartier auprès de la Municipalité.